

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^o,
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	20 c.
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAPITTE et C^o,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

28 Novembre 1874.

Chronique générale.

Il paraît certain, dit la correspondance Saint-Chéron, que le gouvernement veut ajourner la discussion des lois constitutionnelles. Le prétexte donné, c'est de satisfaire les désirs du commerce parisien qui craint de voir les ventes de la fin de l'année compromises par des débats orageux à Versailles. Mais la véritable raison de cet ajournement est donnée par le *Journal de Paris*, qui déclare que le ministère actuel, tout en se présentant devant la Chambre, ne se croit ni assez d'influence, ni assez de vitalité pour prendre l'initiative dans les questions constitutionnelles. Les travaux parlementaires commenceraient, ainsi que je vous l'ai dit, par le projet de loi sur les cadres de l'armée et la 3^e lecture du projet de loi d'organisation municipale, ce dernier projet devant être probablement très-modifié, en tenant compte des élections radicales du 22 novembre.

Il n'y a plus à douter que le gouvernement conservera le droit de nomination des maires, même en dehors du conseil municipal.

Ces discussions préliminaires permettront au maréchal de Mac-Mahon et aux ministres d'avoir le temps de se reconnaître au milieu de toutes les difficultés de la situation, et aux divers groupes de la majorité de concevoir une action commune.

Le mois de décembre et une grande partie du mois de janvier se passeront dans cette phase d'attente et de négociations parlementaires.

Le rapport de M. Antonin Lefèvre Pontalis, au nom de la commission des Trente, sur le projet de loi relatif à l'établissement et au fonctionnement du Sénat, sera déposé sur le bureau de l'Assemblée dès le premier

jour de la session. D'après le *Journal de Paris*, le gouvernement trouve le projet de la commission trop compliqué et il proposera quelques modifications. La discussion de ce projet, si elle est admise, précéderait celle de la loi électorale. En effet, dit encore le *Journal de Paris*, cette loi suppose l'existence de deux chambres, et c'est par ce motif qu'elle arrive à la suppression d'un tiers environ des sièges de députés. Elle est l'effet. Il faut donc auparavant qu'il y ait certitude que la cause existe.

Le monde financier commence à s'inquiéter de la situation et à redouter des séances très-orageuses à Versailles et une crise.

Une demande tendant à mettre à l'ordre du jour l'organisation municipale sera déposée, dit l'Agence Havas, dès la reprise de la session.

On dit que M. Emile Ollivier fait en ce moment d'actives démarches auprès du gouverneur de Paris pour obtenir l'autorisation de faire paraître un journal politique.

La plupart des municipalités des grandes villes où la liste radicale a été élue, dans les élections de dimanche, ont remis leur démission entre les mains des préfets de leur département. On pense généralement que l'administration n'acceptera pas ces démissions.

Il est certain, aujourd'hui, que la prochaine session de la Chambre sera ouverte par la lecture d'un Message. Nous croyons savoir qu'entre autres choses il y sera question du projet de loi sur la presse, dont les termes sont arrêtés, et qui sera, dès le premier jour, déposé sur le bureau de la Chambre.

On lit dans l'Événement :

« La gauche républicaine s'est réunie jeudi dans la salle des conférences du boulevard des Capucines. Cinquante personnes environ assistaient à la réunion.

» M. Jules Simon présidait la séance, et M. Lamy remplissait les fonctions de secrétaire.

» Les députés ont longuement discuté la ligne politique qu'ils auraient à suivre à la rentrée, et notamment s'il serait préférable de s'adresser au gouvernement qu'une interpellation sur la politique intérieure, ou bien de l'interpeller successivement sur les candidatures officielles, sur les mesures de rigueur prises contre la presse et sur le maintien de l'état de siège. Ces diverses questions ont été examinées sous toutes leurs faces.

» La réunion s'est occupée ensuite du renouvellement du bureau de l'Assemblée, ainsi que du candidat qu'il conviendrait d'opposer à M. Buffet, et a décidé que, sur ce point, son bureau aurait à s'entendre avec les bureaux du centre gauche et de l'union républicaine.

» La question des lois constitutionnelles a été également agitée, et la majorité a paru disposée à attendre, pour prendre une résolution, que le gouvernement ait fait connaître ses projets.

» La gauche républicaine se réunira de nouveau dimanche prochain, à quatre heures.

L'Événement ajoute que les députés se sont occupés des élections municipales et ont fortement blâmé la circulaire Duportal, qu'ils trouvent compromettante.

On lit dans l'Opinion nationale :

Une réunion tout intime de membres influents du centre gauche a eu lieu, mardi soir, chez M. Ernest Picard. Étaient présents : MM. Lacaze, Christophle, l'amiral Pothuau et Léon Say.

On nous assure que ces députés seraient d'avis qu'il n'y a pas lieu de se préoccuper

pour le moment des diverses combinaisons et conjonctions qui s'agitent dans les couloirs parlementaires.

Ils pensent que le centre gauche doit se réserver jusqu'à ce que les grandes questions politiques viennent en discussion dans l'Assemblée, et que dans tous les cas les résolutions de ce groupe doivent être prises au grand jour et affirmées à la tribune.

On lit dans le Soir :

Les membres de la réunion Colbert sont tombés d'accord que, avant de se réunir, il serait urgent d'être renseigné sur les intentions de leurs collègues de la gauche républicaine, qui se sont réunis jeudi dernier, et sur les intentions de leurs collègues du centre droit.

On nous affirme que, dans ce dernier but, M. Depierre aurait été chargé de s'entretenir avec quelques chefs du centre droit, et notamment avec M. le duc de Broglie.

LE MOT D'ORDRE DES NOUVEAUX CONSEILS MUNICIPAUX.

La Décentralisation fait à propos des élections communales de Lyon les observations suivantes, qui s'appliquent à presque toutes nos grandes villes, et même à nos petites villes ; il est de notre devoir de les faire connaître :

« Il est des gens, un peu partout, mais surtout à Lyon, qui désirent de mauvaises élections municipales. Ce détestable calcul entrera dans le résultat prévu et inévitable pour une part aussi considérable que la torpeur générale, l'indifférence publique et la situation politique. Le conseil sera entièrement radical, se sont dit ces gens à courte vue et à sot égoïsme : donc, on pourra le suspendre au plus vite, et on nommera une commission municipale. Voilà ce que nous désirons et attendons, pour avoir un long repos assuré.

» Eh bien ! le calcul est faux, et les calculateurs seront joués. Le conseil municipal,

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

Le Serrurier de Philadelphie.

Dans la ville paisible de Philadelphie vivait, il y a quelques années, un adroit et honnête artisan du nom d'Amos Sparks, serrurier de son métier. La nature l'avait doué d'une rare aptitude au genre de profession qu'il avait embrassé. Non-seulement il était expert dans la confection et la réparation des diverses machines regardées communément en Amérique comme appartenant à la serrurerie, mais, animé du désir de connaître à fond les difficultés de cette branche des arts et métiers, il avait mis une telle application à les vaincre, et ses succès avaient été si complets, que son ingénieuse dextérité était devenue l'objet de l'admiration des gens du voisinage, pour lesquels il travaillait habituellement, et même de tous ceux

qui, dans les villes voisines, s'intéressaient au progrès de la mécanique. Ses comptoirs portaient en étalage des fermetures impénétrables pour portes, caisses, armoires, etc. Du reste, jamais serrure fabriquée par un autre n'avait pu dérober son secret à l'œil intelligent et inquisiteur d'Amos Sparks, et n'était restée fermée sous sa main.

De même qu'un grand nombre d'hommes de talent dans d'autres métiers et professions, Amos était pauvre. Quoiqu'il fût chef industriel et avisé d'une famille peu nombreuse et élevée avec sobriété, ses efforts n'avaient eu pour résultat que de rendre son intérieur plus confortable, sans avoir jamais pu parvenir à lui amasser du bien. Soit qu'il ne fit point partie de cette race de pincemaitres qu'une soif instinctive d'accumulation pousse et tient sans cesse en dehors des voies de gain licites et raisonnables ; soit que le temps qu'il employait à la recherche de nouvelles découvertes dans son art favori, ou à s'entretenir avec les personnes qui venaient examiner et admirer les produits de son génie, fût la cause de sa pauvreté, toujours

est-il qu'Amos n'était pas riche. La pauvreté d'Amos Sparks était tout aussi notoire dans la ville que l'occupation et la probité de sa vie. Mais son labeur suffisant aux besoins de sa famille et aux siens, il étudiait donc, travaillait et vivait content.

Il arriva que, dans le cours de l'automne de l'année 1800, un marchand de la ville, dont les relations étaient fort étendues, et qui avait passé la matinée à causer d'affaires, tant sur le quai qu'à bord de ses vaisseaux, regagnait ses bureaux, préoccupé de la pensée du remboursement qu'il devait effectuer ce jour-là à la banque de Philadelphie, lorsque, à sa grande surprise, il s'aperçut qu'il avait perdu ou égaré la clé de sa caisse.

Après de nombreuses mais infructueuses recherches, il s'arrêta enfin à l'idée qu'il avait pu la perdre dans la rue en tirant son mouchoir, ou que peut-être même elle était tombée dans le bassin du quai. Que faire ? Quel parti prendre ? Il était une heure, la banque fermait à trois ; le temps lui manquait donc pour faire afficher utilement, ou pour se procurer ailleurs la somme qui lui

était nécessaire. Dans une telle perplexité, le marchand vint à se rappeler le pauvre serrurier. Il avait souvent entendu parler d'Amos Sparks ; il jugea donc ne pouvoir mieux s'adresser qu'à l'habileté si connue de cet artisan, désespérant de son crédit si le mécanicien ne venait à bout d'ouvrir la caisse. Un commis fut en conséquence dépêché vers Amos, et reparut bientôt suivi du serrurier, qui portait son trousseau d'instruments.

Quelques minutes après, la serrure était crochétée, et le marchand promenait ses yeux ébahis, du fond du coffre où gisaient les paquets de bank-notes en compagnie des piles de dollars, à l'angle du bureau où était la pendule qui lui accordait encore trois quarts d'heure ; et il manifesta le ravissement d'un homme qui vient d'échapper, par bonheur, aux serres d'un embarras imprévu, la joie du banquier qui achève de se convaincre que son crédit est à l'abri même d'une ombre de soupçon.

Il se crut devenu tout-à-coup aussi généreux qu'il était aisé, et se disposa à faire une affaire au comptant.

à Lyon et dans les autres grandes villes, sera tout radical; mais il ne se laissera ni suspendre, ni dissoudre. Il sera sage, très-sage, tant que la sagesse sera nécessaire, et jusqu'à l'heure où il sera possible de jeter sagesse et bonnet par-dessus les mou-lins.

» Le conseil radical, à Lyon et dans les autres grandes villes, n'est point élu pour chercher des tracasseries administratives au préfet, pour faire une opposition plus ou moins habile; il est élu pour attendre le moment favorable à une action politique, il est élu pour prendre possession d'une citadelle, il est élu pour jouer un rôle important dans la grande crise qui se prépare.

» Il attendra cette crise avec calme et sans fournir aucun prétexte à une mesure de rigueur. Et quand la crise, trop facile à prévoir, éclatera, les préfets seront-ils sûrs d'être appuyés à Versailles? Savent-ils même quel sera le ministre dont ils auront à recevoir les ordres? Pourront-ils faire quoi que ce soit contre ces comités de Salut public?

» Voilà ce qu'il aurait fallu prévoir. Mais demandez donc aujourd'hui quelque bon sens à ceux qui s'intitulent conservateurs! Le peuple français, semble-t-il, tourne à l'imbécillité. — Charles Garnier. »

ALSACE-LORRAINE.

On écrit de Strasbourg à la Gazette de Cologne en date du 22 novembre :

On vient de prendre des mesures pour procéder à la triangulation et à l'arpentage du territoire de l'Alsace-Lorraine, en vue de la confection d'une nouvelle carte dont l'utilité sera appréciée aussi bien au point de vue militaire, que pour la régularisation de la répartition des impôts, et dans l'intérêt de la science.

Ces travaux seront effectués pendant les années 1875 à 1884, par le bureau prussien de triangulation, d'après un plan arrêté par la direction centrale d'arpentage en Prusse.

Dans le cas où il y aurait impossibilité de conclure un arrangement à l'amiable, le terrain nécessaire à la pose des pierres de démarcation ne pourrait être acquis qu'en vertu de la loi française sur les expropriations, en date du 3 mai 1841.

ÉLECTIONS MUNICIPALES.

D'après les renseignements les plus récents, voici quel a été le résultat des élections municipales dans quelques départements voisins du nôtre :

A Nantes, sur trente-six membres élus, trente appartiennent au parti républicain, et six aux conservateurs.

L'abstention a encore fait le succès des républicains dans cette rencontre. En effet, sur 23,650 inscrits, on n'a compté que 15,958 votants; donc il a manqué 7,692 électeurs au devoir; et, comme ceux-là ne sont certainement pas des républicains, on peut croire que, s'ils s'étaient donné la

peine de voter, ils auraient modifié sensiblement les chiffres obtenus par les divers candidats.

Les trente-six candidats républicains ont obtenu 5,520 voix; le mois dernier, dans les élections du Conseil général et du Conseil d'arrondissement, ils en avaient réuni 10,501.

Les trente-six candidats conservateurs ont obtenu 5,520 voix; ils n'en avaient réuni que 4,168 le mois dernier.

A Tours, la liste républicaine a passé. « Nous avons été vaincus, dit le Journal d'Indre-et-Loire, Dieu veuille que les intérêts de la ville n'aient pas été vaincus avec nos candidats. L'avenir nous éclairera à cet égard; seulement, et cela est triste, c'est en éprouvant le mal que nous en constaterons l'étendue.

A Rennes, la liste républicaine l'emporte; dans le reste du département les résultats sont très-satisfaisants au point de vue conservateur.

A Saint-Malo, où la lutte a été très-vive, la liste municipale l'a emporté tout entière.

Il en a été de même à Redon et à Vitré.

A Fougères, 10 noms portés par la liste conservatrice et 5 présentés par l'opposition ont été élus. Il y a ballottages pour les autres.

A Montfort, la victoire a été partagée; mais le maire est nommé dans un bon rang.

A Cancale et à Paramé, où plusieurs listes, très-ardemment soutenues, étaient en présence, la liste municipale l'a emporté.

Dans la Sarthe, à Mamers, la liste républicaine a passé en partie. Restent 8 conseillers à élire.

A La Flèche, la liste municipale ou conservatrice a passé tout entière.

A Saint-Calais, 4 noms de la liste municipale ont passé et 13 d'une liste opposante. Restent 5 conseillers à élire.

A Beaumont, la liste municipale a passé presque entière. Deux opposants élus. Le maire choisi en dehors du conseil est élu. Reste un conseiller à élire.

A Sablé, la liste municipale a passé tout entière.

A Conlie, la liste opposante a passé.

A La Soze, la liste municipale a passé. Le maire, qui avait été choisi en dehors du conseil, a été élu.

A La Ferté-Bernard, sur 20 conseillers, 18 appartenant à la liste d'opposition ont été élus. Il y a ballottage pour trois.

A Malicorne, 10 candidats de la liste municipale ont été élus. Il y a ballottage pour deux.

Enfin, dans les communes de Noyen, de Tuffé, de Montfort, de Solesme, de Montmirail, de Thorigné et du Grand-Lucé, la liste conservatrice a passé tout entière.

Nous empruntons également aux journaux des autres régions les renseignements très-curieux et très-exacts qu'ils nous fournissent sur les scrutins du 22.

Dans l'Ardèche, les élections ont été géné-

ralement bonnes; c'est l'Echo de l'Ardèche qui l'affirme en ces termes :

« Les élections municipales dans notre département ont été généralement bonnes. En dehors de quelques villes où les ouvriers ont voté sur un mot d'ordre, et fait passer les listes radicales, la plupart des communes ont donné gain de cause aux listes conservatrices et élu les maires nommés par le gouvernement.

» Parmi les centres populeux, il faut citer les votes de deux villes qui se sont distinguées particulièrement : Annonay et Lavoulte. Nous avons parlé hier de la victoire du parti conservateur à Annonay; nous devons enregistrer avec les mêmes éloges celle des conservateurs à Lavoulte, victoire d'autant plus significative qu'aux élections pour le conseil d'arrondissement, le candidat « de la démocratie » avait eu la majorité à Lavoulte.

» La liste de ce candidat et ce candidat lui-même ont eu à peine 200 voix et ont été en minorité de 500 voix. Ce candidat, ex-maire de Lavoulte, est le fameux Vatel de l'endroit, le citoyen-Jargeat. Des rieurs, au su de sa défaite, disaient en chœur : « Jargeat a bu un rude bouillon; cela ne le changera pas. Il en fabrique d'excellent que nous goûtons fort; il est bien juste qu'il en boive un de notre façon. »

» Le citoyen Jargeat, en homme avisé et défiant, avait fait imprimer un grand nombre de bulletins radicaux sur papier pelure, gommé au verso, de manière qu'ils pussent être collés sur les bulletins de la liste conservatrice. Cette petite manœuvre a eu le succès qu'elle méritait. »

Un journal de l'Ardèche annonce que le parquet de Tournon vient d'envoyer des assignations en police correctionnelle à tous les candidats signataires d'une affiche rouge dans laquelle on a qualifié de rigueurs arbitraires la suspension et la dissolution du conseil de cette ville en 1873.

Dans la Drôme, les abstentions ont assuré le succès des radicaux.

L'élection, à Valence, a été ce qu'elle devait être en présence du découragement et de l'inertie des conservateurs.

Plus de la moitié des électeurs se sont abstenus; ce qui signifie que les conservateurs, s'ils avaient lutté, l'auraient facilement emporté.

La liste radicale a passé à Romans, à Bourg-de-Péage, à Saint-Vallier, etc.

A peu près dans tous les chefs-lieux de canton, où M. Madier avait eu la majorité, les abstentions ont été très-nombreuses.

A Nyons, il y a eu, dit l'Ordre et la Liberté, quelque agitation, mais la paix publique n'a pas été un seul instant troublée, grâce aux dispositions sagement prises.

Des groupes de rouges se sont formés sur la place de la mairie, et y ont manifesté, nous assure-t-on, d'une manière assez bruyante, quoique inoffensive. Au plus fort de cet enthousiasme écarlate, le citoyen Dupuy, ex-député de la Drôme et de mémoire omnicolore, est arrivé sur la place, et il n'est pas besoin de dire quel genre d'ovation lui a été décerné. Le citoyen paraissait heureux

et fier de cet hommage des frères et amis, et il n'y a que justice à dire qu'il était mérité.

A Montélimar, la liste municipale a passé, et le maire a été réélu.

Dans le Gers, à Auch, la liste républicaine a réuni la majorité des suffrages; il y avait mille abstentions.

Voici les renseignements que le Gers publie sur les principaux centres :

A Condom, Jegun, Mauvezin, Cologne, Lombez, Gimont, l'Isle-Jourdain, les listes conservatrices ont complètement triomphé.

A Vic-Fezenzac, Lectoure, Mirande, les listes républicaines l'ont emporté sur les conservateurs.

A Plaisance, à Mauvezin et à Masseube, il est passé des candidats des différentes listes conservatrices et républicaines.

Plaisance est, comme on sait, le quartier-général du bonapartisme dans le Gers; aussi doit-on être quelque peu surpris de voir triompher huit républicains et six partisans de l'appel au peuple seulement.

Dans l'Hérault, les votes des arrondissements ne sont pas aussi mauvais qu'au chef-lieu.

La liste royaliste a également obtenu un plein succès à Bédarieux, à Capestang, à Saussan, à Fabrègues, à Villeverat et à Courmontorel.

Dans les Landes, la lutte malheureusement engagée sur le terrain politique a été très-animée.

A Dax, à Aire et dans un très-petit nombre de communes, les listes républicaines ont triomphé.

A Saint-Sever, la liste conservatrice a eu un succès complet, et l'ex-sous-préfet du 4 septembre a été éliminé du conseil. Il en a été de même dans l'immense majorité des communes.

A Mont-de-Marsan, où le drapeau de toutes les républiques avait été déployé, dix électeurs républicains ont été nommés, les autres ont été choisis dans la liste conservatrice.

Dans le Lot-et-Garonne, le vote des villes contraste singulièrement avec celui des campagnes. Les villes : Agen, Nérac, Marmande, Tonneins, Casteljaloux et Villeneuve-sur-Lot ont nommé des conseils ultra-radicaux; mais toutes ou presque toutes les communes rurales ont été favorables aux conservateurs.

C'est l'abstention des conservateurs qui a fait passer la liste radicale à Arras; il en a été de même dans quelques-unes des localités du Pas-de-Calais où les radicaux ont triomphé.

Dans la Seine-Inférieure, les élections, au dire du Nouvelliste, ont un caractère conservateur pour 750 communes au moins sur 759. De ces 750 communes, les républicains ne diront absolument rien; mais ils parleront bien haut de leur succès dans les quelques localités qui ont cru devoir faire de la politique, comme Rouen et le Havre.

Dans le Vaucluse, Avignon n'est pas la seule ville qui ait élu des municipalités royalistes; à Orange, à Cavaillon, à Châteauneuf-Gadagne, à Châteauneuf-du-Pape, à Caumont, à Serignan, à Jonquières, à Ca-

— Combien vous dois-je, Amos ? dit-il en mettant la main à son gousset.

— Cinq dollars, Monsieur, répondit Sparks.

— Cinq dollars ! Comment ! Vous êtes fou, brave homme ! Vous n'avez pas mis cinq minutes à cette besogne. Tenez (un retour instinctif de ladrerie marchande avait déjà comprimé en lui toute reconnaissance), voici cinq shillings.

— Il est vrai, reprit l'artisan sans s'émouvoir, qu'il ne m'a pas fallu beaucoup de temps pour ouvrir la caisse; mais veuillez vous rappeler combien d'années il m'a fallu pour apprendre à faire une pareille besogne en cinq minutes. La visite d'un médecin peut n'en durer qu'une, et l'efficacité des services qu'il a rendus être également contestée quand on n'a plus besoin de lui; toutefois ses honoraires seraient même, en ce cas, plus élevés que ne l'est mon salaire, et cependant je vous ai sauvé l'honneur, cette autre santé du commerçant. Vous voudriez, je le vois, marchander le prix de mon adresse, quelque humble que soit l'exercice,

comme vous feriez du premier produit venu sur le marché, selon la valeur qu'il aurait à vos yeux.

— La valeur qu'il aurait à mes yeux, reprit le marchand en souriant avec dédain, eh bien ! je pense que c'est bien assez de cinq shillings; j'aurais bien pu avoir une autre clé pour ce prix, ou enfin retrouver la mienne.

— Oui, reprit l'artisan; mais auriez-vous pu faire faire l'une et retrouver l'autre avant que la banque eût fermé ? Et moi, si j'avais voulu rançonner, en tirant avantage de ce que l'heure exigeait de vous, et de l'embaras extrême où ce retard vous aurait mis, ne pouvais-je pas exiger une somme beaucoup plus forte, et ne vous seriez-vous pas trouvé trop heureux, à défaut d'autre moyen d'en sortir, de me donner alors le double de ce que je vous demande à présent ?

— Le double de ce qu'il demande ! Mais vraiment cet homme est fou. Tenez, voici les cinq shillings, dit le marchand qui les lui présentait, en les tenant dans le creux de sa main, avec cet air du riche qui peut écraser

le pauvre impunément. Et, s'il ne vous convient pas de les recevoir, eh bien ! vous pouvez me faire assigner en paiement dès qu'il vous plaira, car mon temps est trop précieux pour que je le perde à de telles vétilles.

— Je n'ai de ma vie fait assigner personne, répondit Sparks, et j'ai beaucoup perdu, parce que j'ai su supporter beaucoup; mais, ajouta-t-il (la douceur habituelle de son caractère commençant à faire place à l'irritation qui naissait de l'injure), vous êtes riche, vous êtes en état de payer; et, puisque vous reconnaissez ainsi mon service, bien que je ne veuille pas vous faire assigner, vous paierez.

A ces mots, il rabattit vivement le couvercle de la caisse, on entendit le bruit que fit le verrou rentrant violemment dans sa gâche, et l'or et les bank-notes avaient disparu, comme dans la fable les trésors mal acquis s'évanouissent au coup de baguette de la fée.

Le marchand demeura pétrifié. Il regarda d'abord Amos, puis il jeta les yeux sur la pendule; les aiguilles qui marquaient 3 heu-

res moins 20 minutes, lui semblaient avoir une vitesse inaccoutumée. Que fallait-il faire ? Il fut d'abord tenté de s'emporter; mais à quoi bon ? Amos lui dit que, s'il avait à se plaindre de quelque tort, « il pouvait en appeler à la justice dès qu'il lui plairait; quant à lui, son temps était trop précieux pour qu'il le passât à des vétilles. » Et de l'air le plus calme du monde, il tourna les talons et gagna la porte du bureau.

Le marchand l'appela. Il n'y avait pas à délibérer plus longtemps. Le temps pressait, son crédit allait être compromis. On dirait dans la ville qu'il ne prétextait la perte de sa clé qu'afin de gagner du temps et parce que sa caisse était vide. Il se voyait donc contraint de se soumettre humblement aux exigences de sa position.

— Tenez, dit-il à Sparks, en lui présentant les cinq dollars, prenez votre argent, et qu'il n'y ait pas plus de gros mots dits entre nous.

(La suite au prochain numéro.)

mare, à Perne et à Molières, les listes conservatrices ont été élues.

A Carpentras et à Sorgues, ce sont les républicains qui l'ont emporté.

Une particularité a signalé le scrutin royaliste du chef-lieu : M. Alphonse Gent, député du département, aurait pris, dans un accès de zèle, la place d'un distributeur de listes, à la porte du scrutin, en criant, comme l'aurait fait ce dernier : « La liste républicaine de M. Poncet ! »

On sait le succès qu'a obtenu la liste de M. Poncet.

Etranger.

ITALIE.

Victor-Emmanuel, dans son discours prononcé à l'ouverture des Chambres, proclame « la régénération italienne, » PURE DE TOUTE TACHE. »

Que faut-il donc pour devenir coupable ? Violent les traités, fouler aux pieds le droit des gens, conspirer contre ses voisins, envahir les États par des exploits de forban, fusiller, emprisonner et bombarder, prendre le bien d'autrui, spolier le Pape, s'emparer des églises, chasser de leurs monastères de pauvres filles, manquer à toutes les promesses, entasser tromperies sur tromperies, et tout cela au vu et au su du monde entier, voilà la grande besogne « pure de toute tache » !

Il devient urgent de créer pour l'usage particulier de l'Italie « régénérée » une langue où l'iniquité voudra dire justice, où la violence signifiera le droit, où les révolutions resteront immaculées en proportion de leurs méfaits. Par le temps qui court, elle aurait bien quelque chance de devenir la langue des cabinets.

Le *Vaterland* du 18 novembre a publié un article sur l'élection de Garibaldi.

Nous le livrons à la méditation du public, il contient plus d'un enseignement sur la grande crise qui se prépare :

L'ÉLECTION DE GARIBALDI.

Garibaldi, aux dernières élections de Rome, vient de l'emporter sur Biancheri, son concurrent, candidat du gouvernement. Le fait est des plus significatifs et en même temps des plus graves. Malgré tous les moyens mis en œuvre par le gouvernement italien, malgré la cohorte de ses employés et fonctionnaires envoyés d'office au scrutin, il est battu sur le terrain électoral par un Garibaldi. La révolution vient de pénétrer dans la Rome italienne par la brèche même qu'a faite le canon dans la Rome papale.

Des deux adversaires en présence, d'une part Garibaldi disposant des masses républicaines, de l'autre le gouvernement italien flanqué de Minghetti et consorts, lequel est le plus redoutable à l'autre ?

On ne saurait hésiter un seul instant à faire la réponse, et la défaite de Biancheri, candidat officiel, est incontestablement une défaite pour le gouvernement de Victor-Emmanuel.

Ce n'est donc pas sans raison que les feuilles gouvernementales se lamentent au sujet de cette élection, car elle marque le commencement, sinon encore la fin de l'oraison funèbre de la dynastie piémontaise. La *Libertà* exhale sa douleur en termes amers et fulmine contre Rome, qui vient de se montrer à ce point indigne de l'insigne honneur d'être la capitale du royaume d'Italie. Sur quoi, l'*Unità cattolica* fait cette remarque de grand sens : que les avantages que Rome, la ville des Papes, a recueillis en devenant la capitale de l'Italie sont des plus contestables, puisqu'elle a jugé convenable de se donner à Garibaldi. Rome papale était la tête de l'Univers ; Rome italienne ne sera jamais que le porte-queue de la révolution européenne.

Depuis nombre d'années déjà, les forces vives de la Révolution convergeaient vers cet objectif unique : s'implanter dans Rome même, et, par le fait, anéantir la religion catholique. Napoléon III, Victor-Emmanuel, Minghetti et d'Arnim, compères et compagnons, poussèrent à la roue. Mais de Beust était l'âme de cette coalition de démolisseurs, de Beust qui semblait n'appréhender rien tant que de voir l'un d'eux le devancer dans cette tâche qu'il paraissait vouloir se réserver, de creuser à l'Autriche son tombeau.

Ainsi patronnée, la Révolution ne pouvait manquer d'arriver à ses fins. Rome, jadis le flambeau de l'univers chrétien, est devenue l'ancre ténébreuse, le centre de la trame, d'où la franc-maçonnerie, gigantesque araignée, étend ses fils sur toute l'Europe. Le Vatican, où réside Pie IX prisonnier, est réellement encore la tête de l'Église catholique, mais le Quirinal et son locataire n'ont plus d'autre mission désormais que d'emboîter le pas à la Révolution et à la franc-maçonnerie, au commandement d'un Bismark.

L'élection de Garibaldi a répandu l'épouvante au Quirinal et au sein du ministère Minghetti. Être ou n'être pas : telle est l'alternative où en est arrivé le gouvernement italien, avec toute sa diplomatie, ses intrigues, ses procédés arbitraires et ses violations brutales du droit des nations. Ce n'est pas tant le ministère Minghetti que le gouvernement de Victor-Emmanuel, dont l'existence est mise en question.

La nouvelle de l'élection de Garibaldi a retenti comme un coup de foudre d'un bout à l'autre de l'Italie, et présage les dangers qui menacent le gouvernement italien. Plus insolent que jamais, le parti de la Révolution a redressé la tête, et le gouvernement, bien qu'il lui soit encore possible de remporter quelque victoire factice et insignifiante au sein du Parlement, n'en est pas moins menacé de périr sous le marteau révolutionnaire, plus habile encore à ébranler les portes du Quirinal que ne le furent jadis les balles et les boulets de l'armée royale à forcer les portes de la Rome papale.

La *Révolution d'en bas* suit toujours de près la *Révolution d'en haut*.

ESPAGNE.

La *Pall Mall Gazette* explique ainsi les causes de l'inaction de Moriones devant Estella pendant les dernières affaires autour d'Irun :

« Suivant les rapports de Madrid, le général Laserna ne pouvait disposer que de 34,000 hommes divisés en trois corps d'armée. Sur ce nombre il en détacha 3,000 pour renforcer la garnison d'Irun avant d'entreprendre son mouvement contre les positions carlistes.

« D'après tous les récits qui nous sont parvenus, Loma avait au moins 16,000 hommes sous ses ordres, avec lesquels il put tourner les positions carlistes. Mais la force de Loma s'était formée au détriment de celle de Moriones qui ne disposait plus que de 10,000 hommes sur toute la ligne de l'Ebre. Cette faiblesse relative suffit pour expliquer l'inaction de ce général qui étonna les carlistes.

MEXIQUE.

Une correspondance de Mexico donne les renseignements suivants sur les bruits qui ont couru au sujet de l'établissement d'une colonie allemande au Mexique :

« Le discours du président Lerdo, à l'ouverture du congrès, a fait supposer qu'une nouvelle compagnie s'est formée pour entreprendre le chemin de fer interocéanique et international, à la place de la compagnie des quatorze qui a été frappée de caducité. La nouvelle a circulé dans les journaux, et le *Diario oficial* l'a reproduite sans commentaires, que cette compagnie est de nationalité allemande et qu'un projet de colonisation sera combiné avec celui de la construction du chemin de fer. Une question qui semble se rattacher à ce projet a été soumise à la Chambre ; il s'agirait d'enlever l'examen de l'affaire aux commissions d'industrie, et de la confier à une commission spéciale. Il y a là-dessous, à notre avis, quelque intention dont nous ne saisissons pas encore toute la portée, mais il est probable que la commission spéciale sera nommée.

« La combinaison d'un plan allemand de colonisation avec la construction du chemin de fer interocéanique, a fait naître des appréhensions dans certains esprits. Les journaux des États-Unis sont remplis, depuis quelque temps, d'alarmes sur les intentions de l'Allemagne qui veut, suivant eux, former des colonies, et s'assurer la possession des postes maritimes dans les Antilles et sur l'Océan Pacifique ; ils ont parlé successivement de Porto-Rico, de Saint-Domingue, de Costa-Rica, des Philippines, et il en est même qui ont conseillé au Mexique de se tenir sur ses gardes. Il avait été déjà question autrefois de la convoitise de l'Allemagne sur la Basse-Californie ; nous croyons toutes

ces craintes exagérées, mais il est des personnes qui pensent que la colonisation allemande avec la construction du chemin de fer interocéanique pourrait bien ne pas être étrangère aux appréhensions émises par les journaux américains. »

On voit par là que les démentis, d'ailleurs peu nets, donnés par la presse allemande aux bruits répandus depuis longtemps à ce sujet, n'ont pas eu le don de convaincre l'opinion en Amérique. Il est utile de le constater avant de prévoir ce qui pourrait s'en suivre.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le Français nous apporte les renseignements suivants sur les élections municipales en Maine-et-Loire :

Nombre de communes, autres que les chefs-lieux de département et d'arrondissements :

Où la liste municipale l'a emporté en totalité, 260 ; en majorité, 73.

Où la liste opposée l'a emporté en totalité, 9 ; en majorité, 43.

Où une troisième liste neutre l'a emporté en totalité, 42 ; en majorité, 3.

Nombre de communes où il y a lieu à un deuxième tour, 442.

Où le maire a été élu, 332 ; a échoué, 27 ; ne s'est pas présenté, 17.

Dans 7 communes, le scrutin n'a donné aucun résultat.

Un décret inséré à l'*Officiel* nomme M^r Colet, actuellement évêque de Luçon, archevêque de Tours en remplacement de M^r Fruchaud, décédé.

M^r Charles-Théodore Colet est né à Gerardmer (Vosges), le 30 avril 1806. Il a été nommé évêque de Luçon par décret du 5 juin 1861, préconisé le 22 juillet suivant, et sacré à Dijon le 25 août de la même année ; il était précédemment vicaire général de Dijon.

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui n'ont pas soldé leurs contributions sont priées de se libérer dans le plus bref délai.

On lit dans l'Union de la Sarthe :

« Un terrible accident est arrivé sur la ligne du chemin de fer de l'Ouest, à la barrière du Buisson, près la Guierche.

« La garde-barrière voyant la nommée Angélique Blin, veuve Edée, s'engager avec deux enfants sur la voie au moment de l'arrivée d'un train, l'avertit qu'elle eût à se retirer, puis elle entra chez elle pour prendre le drapeau qui sert de signal.

« Quand elle revint, elle vit que cette femme avait traversé la voie malgré sa défense. Une des petites filles qui l'accompagnaient était restée sur les rails.

« Au même instant, le train arrivait à toute vitesse. La garde-barrière n'eut pas le temps de faire éloigner l'enfant, qui fut emportée par la locomotive à une distance de 48 mètres.

« Quand on la releva, elle avait les deux jambes et un bras brisés, le crâne était broyé. Elle n'a pas tardé à succomber.

« La pauvre petite victime était âgée de deux ans et demi. »

Voici, d'après Nick, les probabilités du temps pour le mois de décembre :

« Les conditions astronomiques variant peu, le mois de décembre présentera à peu près la même physionomie que le mois précédent, — mais plus accusé, — sur la France et sur les pays limitrophes.

« Temps mixte, variable, agité, souvent couvert ou brumeux, plutôt humide que sec dans l'ensemble, notamment du 8 au 24. Gros temps. Variations brusques. Gélées intermittentes vives (1^{re} et 3^e dizaines principalement, périodes qui correspondent avec la résultante faible et les forces décroissantes, apogée et lunestices). Quelques éclaircies pendant ces périodes, particulièrement sur le Midi. Neige abondante sur les points culminants. Crues d'eau. »

THÉÂTRE.

La prochaine représentation de la troupe lyrique s'annonce comme devant être des

plus brillantes. *Mignon*, le gracieux opéra-comique qui a fait courir tout Angers il y a deux ans, et qui vient d'être repris avec tant de succès par M. Emile Marck, sera représenté pour la première fois à Saumur. Ce sera une véritable fête pour les amateurs de bonne musique, et nous croyons que pas un seul ne manquera d'aller applaudir l'œuvre si remarquable d'Ambroise Thomas et l'un des grands triomphes du théâtre de l'Opéra-Comique.

Le principal rôle aura pour interprète M^{lle} Marie René, une première dugazon qui vient de chanter sur les scènes de Rouen et de Bordeaux. Dimanche et jeudi dernier, elle a obtenu un véritable succès, à Angers, dans son rôle de Mignon ; elle a dit les couplets : *Connais-tu le pays ?* avec beaucoup d'âme et de science musicale.

Au moment où nous allons entendre de nouveau les artistes de la troupe d'opéra, il n'est pas sans intérêt de rappeler leur succès du 16 octobre, dans le *Chalet* et la *Fille du Régiment*.

M. Chevalier, M^{lle} Bureau et M. Descamps ont fait preuve d'un talent incontestable comme chanteurs et comme comédiens. M. Géraizer, qui est bien l'excellente basse que nous avions applaudie il y a trois ans, a été revu avec plaisir ; il a su charmer l'auditoire par sa voix sympathique, sa verve et son entrain, dans les rôles de Max et de Sulpice. M^{me} Grisar est une belle et bonne marquise de Berkenfield. Jusqu'à ce jour, les actrices chargées de ce rôle ne nous l'avaient montré que comme une sorte de caricature.

Ajoutons aussi que l'orchestre a été pour une bonne part dans le succès de la soirée. N'oublions pas qu'il y a quelques années *Guillaume Tell* n'eût pour tout accompagnement sur notre scène qu'un modeste piano. Aujourd'hui, grâce à M. Marck, nous voyons à l'orchestre des artistes de premier ordre, notamment un basson solo, un hautbois solo, un cor d'harmonie, des premiers violons, etc., qui viennent d'Angers à chaque représentation. C'est là un grand attrait de plus pour le public dilettante de notre ville, et nous croyons qu'il ne manquera pas d'en être reconnaissant à M. le directeur du théâtre.

L. D.

MUSIQUE MUNICIPALE DE SAUMUR.

Dimanche 29 novembre 1874.

A 8 HEURES DU SOIR, SALLE DE LA MAIRIE.

Programme.

1. Ouverture du *Droit des seigneurs* (Wanwendingen) ;
2. *Le Danube bleu*, valse (Strauss) ;
3. Romance chantée par un amateur ;
4. *Star of England*, polka (A Lamotte) ;
5. *Brise de mai*, mazurka (***) ;
6. Romances chantées par un amateur ;
7. *Le Tage*, boléro (E. Marie).

Pour les articles non signés : P. GODDET.

Théâtre de Saumur.

Troupe du Grand-Théâtre d'Angers, sous la direction de M. EMILE MARCK.

Lundi 30 novembre 1874.

Avec le concours de M^{lle} Marie RENÉ,

Première dugazon des théâtres de Bordeaux, Rouen, etc.

Pour la première fois à Saumur,

MIGNON

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de MM. Michel Carré et Jules Barbier, musique d'Ambroise THOMAS.

M^{lle} Marie René remplira le rôle de Mignon.

Mignon sera représenté avec les additions, les changements et le dénouement nouveau introduits par M. Ambroise Thomas à la dernière reprise de son œuvre au théâtre de l'Opéra-Comique.

Bureaux à 7 h. 1/2 ; rideau à 8 h. 1/2.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purgation et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry, de Londres, dite :

REVALESCIÈRE

Vingt-six ans d'invariable succès. Elle combat avec succès les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipations, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mé-

lancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 75,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

Cure N° 65,311.

Vervant, le 28 mars 1866

Monsieur, — Dieu soit béni ! votre Revalescière m'a sauvé la vie. Mon tempérament, naturellement faible, était ruiné par suite d'une dyspepsie de huit ans, traitée sans résultat favorable par les

médicins, qui déclaraient que je n'avais plus que quelques mois à vivre, quand l'éminente vertu de votre Revalescière m'a rendu la santé.

A. BRUNELIÈRE, curé.

Cure N° 78,364.

M. et M^{me} Léger, de Maladie de foie, diarrhée, tumeur et vomissements.

Cure N° 68,471.

M. l'abbé Pierre Castelli, d'épuisement complet, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans; la Revalescière l'a rajeuni. « Je prêche, je confesse, je visite les malades, je fais des voyages assez longs à pied, et je me sens l'esprit lucide et la mémoire fraîche. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En Boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. — 2 kil., 12 fr. — Les Biscuits de Revalescière en boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, de 2 fr. 25 c.; de 576 tasses, 60 fr. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, épicière, rue Saint-Jean; M^{me} GONDRAND, épicière, rue d'Orléans; M. BESSON, pharmacien, épicière, la Bilange, et chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, 26, place Vendôme, à Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Etudes de M^{rs} **LORIOU DE BARNY** et **CHAPIN**, notaires à Angers, Et de M^{rs} **LIONET**, avoué, même ville.

VENTE

Sur licitation, entre majeurs et mineurs,

LA BELLE TERRE

ROCHE-D'IRÉ

Située communes de Loiré, Bourg-d'Iré et de Sainte-Gemmes-d'Andigné, arrondissement de Segré (Maine-et-Loire),

ET DE

LA FERME DE LA MONCELLERIE

ET DE DIVERSES

Parcelles de Terres et Maisons

Situées communes de Juigné et Montreuil-Belfroy, arrondissement d'Angers (Maine-et-Loire),

EN QUATRE LOTS.

L'adjudication aura lieu par le ministère de M^{rs} LORIOU DE BARNY et CHAPIN, notaires à Angers, en l'étude de M^{rs} LORIOU DE BARNY, sise dite ville d'Angers, rue d'Alsace, le samedi 19 décembre 1874, à midi.

PREMIER LOT.

Le premier lot comprenant : Maison et parc de Roche-d'Iré, maisons et parcelles détachées, métairie du château de Roche-d'Iré, métairie de la Ricaudaie, métairie de la Chaussée, métairie du Lattay, métairie de la Renaie, métairie de Sauconnier, ferme du Tremblay, métairie de Champ-Foie, métairie de la Datiaye;

D'une contenance totale de 322 hectares 38 ares 10 centiares.

Mise à prix..... 818,000 francs.

DEUXIÈME LOT.

Le deuxième lot comprenant : Les fermes de Haut-Pommeray, de la Gibaudière, métairie de Vieille-Ville; d'une contenance totale de 61 hectares 84 ares 80 centiares.

Mise à prix..... 151,000 francs.

TROISIÈME LOT.

Le troisième lot comprenant : La pièce de terre dite la Bodinière, située commune de Sainte-Gemmes-d'Andigné, d'une contenance de 5 hectares 25 ares.

Mise à prix..... 17,000 francs.

QUATRIÈME LOT.

Le quatrième et dernier lot comprenant : La ferme de la Moncellerie et diverses parcelles de terres et maisons, situées communes de Juigné-Béné et Montreuil-Belfroy;

D'une contenance totale de 3 hectares 61 ares 80 centiares.

Mise à prix..... 33,200 francs.

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M^{rs} LORIOU DE BARNY, notaire à Angers, rue d'Alsace, dépositaire du cahier des charges, des plans et titres de propriété;

2° A M^{rs} CHAPIN, notaire à Angers, place du Ralliement;

3° A M^{rs} LIONET, 4, rue des Cordeliers, à Angers, avoué poursuivant la vente;

4° A M^{rs} Ricou, avoué à Angers, rue du Mail, 6, co-licitant.

(597) Pour insertion sommaire, **LIONET.**

Etude de M^{rs} **MÉHOUS**, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

1° Cinquante-quatre ares de terre labourable, en Jugateau, compris au cadastre de la commune de Saint-Lambert sous le numéro 54, section D.

2° Quarante-quatre ares de pré, en Jugateau, compris au cadastre de la même commune sous le numéro 96 de la section D.

S'adresser, pour traiter, à M^{rs} Méhous, notaire. (545)

A VENDRE

UNE PROPRIÉTÉ

Située à Beaulieu,

Composée d'une maison d'habitation, d'un jardin, cour, écurie, four, pressoir, une grande cave, et de 66 ares de vignes.

S'adresser à M^{rs} MÉHOUS. (598)

Etude de M^{rs} **CLOUARD**, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

UNE MAISON

COUR ET JARDIN

Situés au bourg de Saint-Lambert-des-Lévées, occupés par Ragueneau, Beugnier, Reguier et Joussetin.

S'adresser à M^{rs} MAUPONT-LOYEAU, à Saint-Lambert, ou à M^{rs} CLOUARD, notaire. (539)

A LOUER

Pour la St-Jean prochaine,

UNE MAISON DE CAMPAGNE

Près le chemin des courses.

Comprenant trois chambres, greniers, cave, jardin de 10 ares et serre.

S'adresser à M. HURTAULT fils, propriétaire. (599)

Etude de M^{rs} **ROBINEAU**, notaire à Saumur.

A VENDRE

BELLE PROPRIÉTÉ VIGNOBLE

Située au Petit-Puy,

A un kilomètre de Saumur,

Ayant une vue magnifique

Sur la Loire et la Vallée de la Loire.

MAISON D'HABITATION TRÈS-CONFORTABLE

Avec Jardins, Terrasses, Charmilles,

Vastes et nombreuses servitudes,

TERRES ET PRÉS

CINQ CLOS DE VIGNE

Vins de 1^{re} qualité (coteaux de Saumur).

Contenance totale : **NEUF HECTARES.**

NOTA. — Les clos pourront être divisés ou vendus séparément.

S'adresser, pour traiter, à M^{rs} **ROBINEAU**, notaire à Saumur.

Etude de M^{rs} **MEHOUS**, notaire à Saumur.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

Pour entrer en jouissance de suite,

LA FERME

DE

LA BRUNETERIE

Située commune d'Allonnes.

La ferme de la Bruneterie se compose de :

1° Les bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, pâture, servitudes et dépendances; le tout porté au cadastre sous les numéros 854, 855, 856 et 857, sec. H. A. C. tion C, pour..... » 27 90

2° Au même lieu, une pièce de terre affectée de rangées de vigne, numéro 853, section C, contenant..... 1 38 75

3° Au même lieu, terre en pâture, numéro 855, section C, pour..... » 46 25

4° Au même lieu, terre en pâture, numéro 858, section C, pour..... » 7 70

5° Au même lieu, terre en pâture, numéro 848, section C, pour..... » 10 20

6° Aux Rigaudières, terre en pâture et rangées de vigne, portée au cadastre numéros 702 et 703, section C, pour..... 1 18 50

7° Aux Jouanneaux, terre affectée de rangées de vigne, numéro 126, section K, pour..... » 26 »

8° Aux Rigaudières, terre en pâture et rangées de vigne, numéros 700 et 701, section C, contenant..... » 91 »

9° Aux Jouanneaux, terre, numéros 56, 57 et 58, section K, contenant..... » 59 50

10° Aux Montels, pré, numéro 472, section H, contenant..... » 32 »

11° Et au même lieu, un pré, numéro 482, section H, contenant..... » 35 »

Total de la contenance..... 5 92 80

Facilités pour les paiements.

S'adresser, pour tous renseignements et traiter, audit M^{rs} MÉHOUS, notaire. (545)

MOULINS

A VENDRE

A proximité du chemin de fer,

Par suite de licitation.

L'un situé à Bourgueil, dit le moulin de la Planche, à 4 paires de meules, avec maison de maître, habitation de meunier, vastes bâtiments d'exploitation, grand jardin.

Revenu, 2,000 francs. — Mise à prix, 25,000 francs.

L'autre sis près Langeais, dit le moulin de Varenne, à 2 paires de meules, avec 2 hectares de terre et prés.

Revenu, 630 francs. — Mise à prix, 7,000 francs.

Très-belles chutes d'eau sur d'excellentes rivières.

Une seule enchère adjudgera.

Grandes facilités de paiement.

L'adjudication aura lieu :

Pour le premier moulin, à Bourgueil, en l'étude de M^{rs} GIRAULT, le 6 décembre 1874;

Et, pour le deuxième moulin, à Langeais, en l'étude de M^{rs} BIERNANT, le 15 décembre 1874. (557)

Etude de M^{rs} **LE BLAYE**, notaire à Saumur.

A VENDRE

Ensemble ou par lots, au gré des acquéreurs,

LA FERME

DE LA BRARDERIE

Près le bourg de Saint-Lambert-des-Lévées.

Logements de maître et de fermier, bâtiments d'exploitation, cour et jardin, contenant 25 ares, et une outre, contenant 5 hectares 31 ares, joignant de deux côtés des chemins.

S'adresser audit notaire. (585)

A VENDRE

UN JARDIN

Situé au Jagueneau, commune de Saumur, sur la route de Limoges,

Joignant d'un côté M. Bizeray et de l'autre côté M. Rottier.

Ce jardin, d'une contenance de 33 ares, est planté d'arbres fruitiers et d'agrément, renferme plusieurs bassins et sources d'eau vive avec jet d'eau.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, n° 8. (511)

Etudes de M^{rs} **HENRI PLÉ**, commissaire-priseur, et **BOURASSEAU**, huissier à Saumur.

VENTE AUX ENCHÈRES

Par suite de saisie.

Le dimanche 29 novembre 1874, à midi, il sera procédé, par le ministère de M^{rs} Henri Plé, commissaire-priseur, chez le sieur Desprin, jardinier fleuriste à Saumur, rue de la Maremaillet, à la vente publique aux enchères de son mobilier, fleurs et arbustes, saisis, suivant procès-verbal de M^{rs} Bourasseau, huissier à Saumur.

Il sera vendu :

Grande quantité d'arbustes en pots et en pleine terre, arbres verts, camélias, magnolias, rosiers, chevelues, 68 cloches en verre, environ 1500 pots à fleurs neufs, arrosoirs, outils de jardinage, châssis, deux belles échelles doubles, bascule, etc., etc.

MOBILIER : Lits, couettes, édredon, traversin, oreiller, couverture, linge, effets, tables, chaises, batterie de cuisine, bouteilles et fûts vides, et autres objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

En totalité ou par parties,

Rue du Petit-Maure (place Saint-Pierre).

MAISON GARNIE

Composée, au rez-de-chaussée, de : cour, cuisine, serre-bois, office, salle à manger, salon et cabinet de travail; au premier étage, trois chambres à coucher, lingerie et chambre de domestique; greniers sur le tout.

Cette maison pourrait convenir à un officier marié ou à trois officiers célibataires.

S'adresser à M. CARON, ancien secrétaire de la sous-préfecture. (535)

A LOUER

PROCHAINEMENT,

UNE PORTION DE MAISON

Située rue de la Comédie, en face le Square.

Se composant d'un grand salon, d'un petit salon, salle à manger, office, cuisine, plusieurs chambres à coucher, mansardes, greniers et caves.

S'adresser au bureau du journal.

Marchand de chanvres. S'adresser à M. JAGOT-GRANIER, Sirens, près d'Offard.

PETITS JARDINS

Pour 12 francs par an.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Rue de l'Echelle.

S'adresser au Directeur de l'Ecole des Frères. (567)

M^{rs} **LE BLAYE**, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

L'ETUDE DE M^{rs} **MÉHOUS**, notaire à Saumur, est transférée rue Beaurepaire, n° 24, en face de la maison où elle était précédemment.

AVIS

La liquidation de papiers peints de la maison NAY-CHATILLON étant terminée, les quelques marchandises restant en magasin seront vendues avec un rabais considérable. (573)

Saumur, imprimerie P. GODET.